

Crédits par taille d'entreprises – Janvier 2021

Maintien de la croissance du crédit

- À fin janvier 2021, les crédits mobilisés par les entreprises atteignent 1197,3 milliards d'euros en hausse de +13,4 % sur un an. Par taille d'entreprise, la croissance annuelle du crédit ressort à + 20,1 % pour les PME, + 8,5 % pour les ETI et + 9,3 % pour les grandes entreprises.
- Un an auparavant, en janvier 2020, le taux de croissance annuel ressortait à +4,6%. L'accélération de croissance qui a eu lieu ensuite reflète largement la mise en place des prêts garantis par l'État à partir d'avril 2020, notamment au profit des PME. À compter d'avril 2021 le taux de croissance annuel se calculera en référence aux chiffres élevés du second trimestre 2020. De cet effet de base il résultera très progressivement un retour à un rythme de croissance annuel plus modéré.
- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est notamment portée par le secteur de l'hébergement et restauration (+36,0%), l'information et la communication (+29,9%) et le conseil et les services aux entreprises (+26,9%). La croissance du crédit est la plus faible pour le secteur des activités immobilières (+6,1%) et de l'agriculture, sylviculture et pêche (+6,0 %).
- Les taux d'intérêt moyen des crédits nouveaux aux SNF sont stables en janvier, à un niveau toujours bas, quelle que soit la taille de l'entreprise. Le taux des crédits d'un montant unitaire inférieur ou égal à 1 million d'euros est inchangé à 1,28 %. Le taux des prêts d'un montant unitaire supérieur à 1 million d'euros s'établit à 1,25 %, après 1,22 % en décembre.

Encours de crédits aux entreprises résidentes (*)

(encours en milliards d'euros, TC en pourcentage)

	Nombre d'entreprises (**)	Encours	Crédits mobilisés	
			TC annuel	
	Jan. 21	Jan. 21	Jan. 21 / Jan. 20	Déc. 20 / Déc. 19
PME	1 311 536	526,6	20,1	20,3
ETI	6 088	302,9	8,5	9,0
GE	290	169,1	9,3	7,9
Ensemble (hors Divers SCI)	1 317 914	998,6	14,4	14,4
<i>SCI et divers (voir Compléments)</i>	<i>628 190</i>	<i>198,7</i>	<i>8,4</i>	<i>8,0</i>
Total	1 946 104	1 197,3	13,4	13,3

(*) y compris entrepreneurs individuels

(**) au sens de la LME, ayant un encours de crédit déclaré de plus de 25 000 euros

Encours de crédits aux entreprises résidentes par catégorie de crédit et par secteur

(encours en milliards d'euros, TC en pourcentage)

	mobilisés		mobilisés et mobilisables	
	Encours	TC annuel	Encours	TC annuel
	Jan. 21	Jan. 21 / Jan. 20	Jan. 21	Jan. 21 / Jan. 20
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	57,7	6,0	65,7	5,4
Toutes industries (BE)	150,8	14,1	252,1	14,8
- dont Industrie manufacturière (C)	117,7	16,6	194,1	17,6
Construction (FZ)	68,7	21,4	104,2	16,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	174,3	16,9	245,4	14,1
Transports et entreposage (H)	44,7	19,9	56,8	20,5
Hébergement et restauration (I)	46,1	36,0	50,7	31,4
Information et communication (JZ)	28,6	29,9	50,6	9,8
Activités immobilières (LZ)	465,4	6,1	510,5	5,8
Conseils et services aux entreprises (MN)	79,5	26,9	101,5	24,6
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	57,7	16,9	67,0	18,9
Holdings	23,8	19,7	28,7	20,2
Total	1 197,3	13,4	1 533,0	12,5

Taux des crédits nouveaux des sociétés non financières (hors découverts)

(Taux effectif au sens étroit en pourcentage)

	janv-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20 (a)	janv-21 (b)
- crédits ≤ 1 million d'euros	1,47	1,30	1,33	1,33	1,29	1,28	1,28
- crédits > 1 million d'euros	1,41	0,94	1,26	1,30	1,30	1,22	1,25

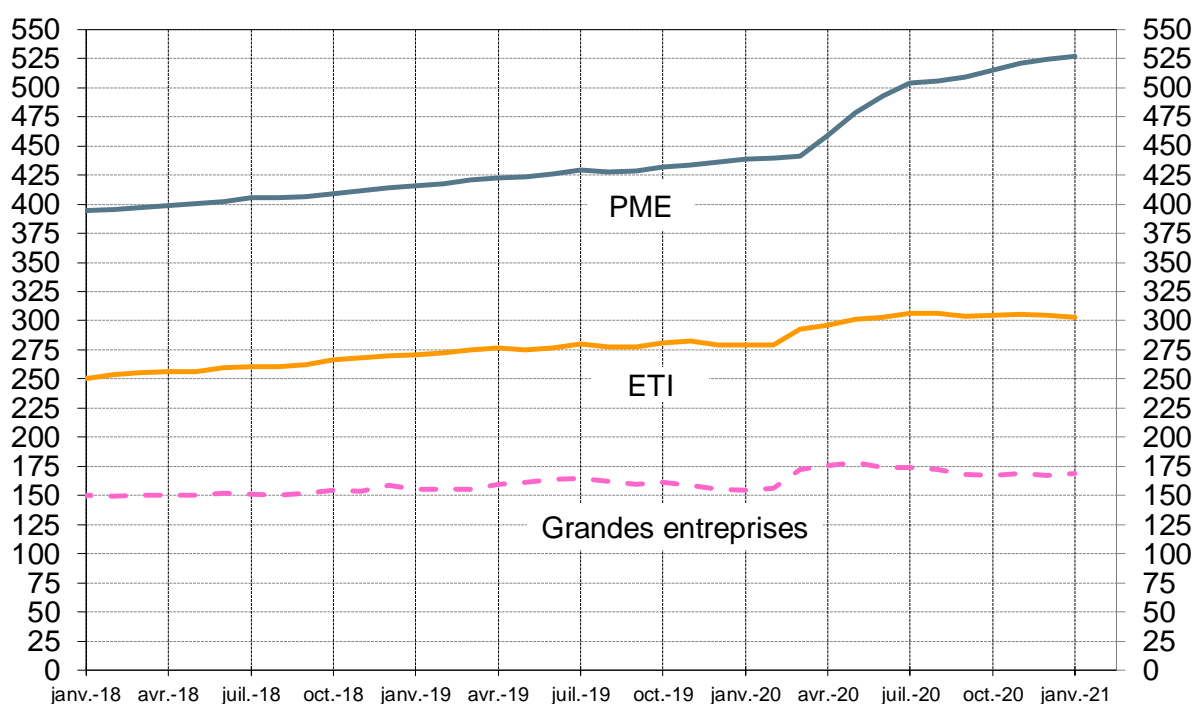
(a) Données révisées

(b) Données provisoires

Encours de crédits

(crédits mobilisés, en milliards d'euros (*))

(*) voir Compléments



Compléments

Les encours de crédits aux entreprises figurant dans cette publication sont ceux recensés par le Service central des risques, c'est-à-dire les crédits d'un montant unitaire de plus de 25 000 euros. Ces encours comprennent les crédits dits mobilisés, ce qui signifie qu'ils sont effectivement distribués, et les crédits mobilisables, part non consommée des lignes de crédit. Les données individuelles sont regroupées selon la taille (grandes entreprises – GE, entreprises de taille intermédiaire – ETI, et petites et moyennes entreprises – PME) et le secteur des entreprises. Les entreprises ne pouvant pas être affectées dans une catégorie de taille, selon les critères de la LME, sont reportées vers la rubrique « SCI et divers ».

Les données complémentaires concernant le financement des PME en France, les taux par catégorie d'entreprises, et la part des entreprises de moins de 3 ans (hors EI) dans l'ensemble des entreprises, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384417>

Les crédits de tous montants aux micro-entreprises (ou TPE), comprenant notamment ceux aux entrepreneurs individuels (EI), font l'objet d'une collecte spécifique disponible à l'adresse : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384934>

Les sociétés non financières comprennent toutes les entreprises ayant pour activité principale la production marchande de biens et services non financiers à l'exclusion des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt recensés dans la présente publication concernent les crédits nouveaux distribués aux sociétés non financières françaises par les établissements de crédit et les sociétés de financement résidentes. Les taux d'intérêt recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG).